

**MASTER 2 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
MENTION EDUCATION ET FORMATION
SPECIALITE : RECHERCHE EN EDUCATION ET EN FORMATION**

**Site préparant au diplôme : Dijon
Enseignement à distance**

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances :

Intitulé et nature des matières	Volume horaire		Total horaire	Crédits européens	Examen		
	CM	TD			Type	Durée	Coef.
SEMESTRE 3 et 4				60			
U.E. 1 (Fondamentale)			84	15			6
Economie de l'éducation	24		24		CC + Ecrit (*)	2h	2
Sociologie de l'éducation	24		24		CC + Ecrit (*)	2h	2
Analyses de données et modélisation	24	12	36		Ecrit	2h	2
U.E. 2 (Méthodes et outils)			96	15			6
Méthodologie de la recherche	12	12	24		Dossier		2
Evaluation des apprentissages et des acquisitions	12	12	24		Ecrit	3h	2
Renforcement disciplinaire (1 enseignement au choix) Anthropologie culturelle de la France et de la francophonie L'interculturalité L'école et la France société multiculturelle	24		24		Dossier Ecrit Dossier	2h	1
Langue vivante au choix (allemand, anglais, espagnol, TOEIC)		24	24		Ecrit (***)	2h	1
U.E. 3				30			12
Mémoire de recherche					Mémoire		

(*) Deuxième session : Ecrit 2 h

(***) + Mini-mémoire pour espagnol

Modalités de contrôle des connaissances

Examens

Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen :

Première session : du mardi 24 mai au jeudi 26 mai 2011

Seconde session du mardi 6 septembre au jeudi 8 septembre 2011

Validation

- Compensation entre les UE qui n'intervient que lorsque l'étudiant a obtenu une note à chacune d'elles en fonction des coefficients
- Compensation à l'intérieur de chaque UE
- Toute note d'enseignement égale ou supérieure à 10/20 est conservée pour la 2ème session. Aucune note d'enseignement ne peut être reportée d'une année à l'autre. S'il manque une note dans une U.E. (défaillant, absent) celle-ci est considérée comme nulle
- Une U.E. est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée d'au moins 10/20 par compensation entre les notes de chaque matière de l'U.E.
- Chaque U.E. validée permet à l'étudiant d'acquérir les Crédits européens correspondants.